

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2021/2022

Réformation du secteur jeunesse de la médiathèque Octave Merlier



**INSTITUT
FRANÇAIS**
GRÈCE

Camille GUILLEMANT

Stage effectué du 10 janvier au 4 avril 2022

Institut Français d'Athènes

Rapport de stage dirigé par

Christine Pourret

Responsable de la médiathèque



*« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages,
mais à avoir de nouveaux yeux »*

Marcel Proust

Remerciements

Un grand merci à M. Nicolas Eybalin, directeur de l'IFG qui a eu la gentillesse de m'accueillir en tant que stagiaire à l'Institut français de Grèce.

Je souhaite remercier ma tutrice de stage Christine Pourret pour son soutien efficace et précieux pendant ces 12 semaines. Merci aussi pour sa patience, elle m'a accepté à deux reprises pour un stage, le premier en avril 2020 qui avait été annulé en raison de la crise sanitaire. Elle m'a convaincu que c'est en commettant des erreurs qu'on apprend un métier car il faut ensuite les réparer.

Je souhaite exprimer également ma vive reconnaissance à Gilles Crété et Diamantis Diamantopoulos, ils m'ont accueilli avec bienveillance et épaulé tout au long de ce stage y compris dans les moments de doute que j'ai pu avoir.

Je tiens aussi à remercier Emmanuelle Sinagra, consul des îles ioniennes et mon père Franck Guillemant qui m'ont aidé à obtenir de ce stage ainsi que ma mère Marie-Laure Blanche pour ses relectures assidues de ce rapport.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	9
1. Lexique.....	10
2. Présentation de l'Institut français	11
2.1. Les Instituts français dans le monde	11
2.1.1. Historique du réseau des Instituts français	12
2.1.2. Différences avec les alliances françaises	13
2.1.3. Quelles sont leurs missions ?	13
2.2. Institut français de Grèce.....	14
2.2.1. Contexte.....	14
2.2.2. Organisation et missions.....	15
2.3. La médiathèque Octave Merlier et son histoire	17
3. La médiathèque Octave Merlier	19
3.1. Fonctionnement de la médiathèque pour le public.....	19
3.1.1. Horaires d'ouverture	19
3.1.2. Tarifs d'abonnement	19
3.1.3. Emprunts et retours	20
3.2. Fonctionnement de la médiathèque en interne	20
3.2.1. Utilisation de l'espace	20
3.2.2. Personnel de la médiathèque	20
3.2.3. Présentation du SIGB	21
3.2.4. La médiathèque dans le contexte sanitaire	22
3.3. Bilan de l'activité de la médiathèque	22
3.3.1. Présentation des publics.....	22
3.3.2. Présentation des collections	23
3.3.2.1. Collections accessibles au public.....	23
3.3.2.1.1. Les collections pour l'apprentissage de la langue française.....	23
3.3.2.1.2. Salle des jeux vidéo.....	24
3.3.2.2. Collections inaccessibles au public	24
3.3.2.2.1. Fonds local	24
3.3.2.2.2. Réserve	25
3.3.3. Présentation de quelques actions.....	26
4. Réformation du secteur jeunesse	27
4.1. Évaluation du fonds existant et les actions entreprises.....	27
4.1.1. Désherbage	27
4.1.2. Reclassification par tranche d'âge	29
4.1.3. Réindexation sur le logiciel SIGB.....	30
4.1.4. Signalisation.....	30
4.1.5. Acquisition de documents jeunesse.....	30
4.2. Valorisation des collections	31
4.2.1. Communication papier et éditorialisation numérique	31
4.2.2. Réseaux sociaux.....	32
4.2.3. Animations autour du livre jeunesse	32
5. Les missions secondaires	35
5.1. Les missions journalières d'un bibliothécaire	35

5.1.1. L'accueil	35
5.1.2. L'équipement	35
5.1.3. Reclassement des collections.....	36
5.2. Les missions spécifiques.....	37
5.2.1. Animations	37
5.2.2. Conseils auprès des lecteurs.....	37
5.3. Pérennité de mes actions après la fin du stage.....	38
5.3.1. Chasse au trésor.....	38
5.3.2. Sélection du mois.....	38
Conclusion	39
Références bibliographiques.....	40
Annexes	42

Table des illustrations

Figure 1 : Vue de l'acropole à partir de la médiathèque	9
Figure 2 : La carte des instituts français dans le monde	12
Figure 3 ; Le futur Institut français de Grèce en 1907	14
Figure 4 : Capture d'écran de la page d'accueil de Decalog	21
Figure 5 : Réserve de la médiathèque Octave Merlier.....	26
Figure 6 : Rayon documentaire jeunesse en 2021	28
Figure 7 : Rayon documentaire jeunesse après la réforme	29
Figure 8 : Capture d'écran de l'OPAC médiathèque.gr.....	31
Figure 9 : Tables de sélection pour les mois de février, de mars et d'avril.	33

Table des tableaux

Tableau 1 : Horaires d'ouverture d'Octave Merlier	19
Tableau 2 : Tarifs d'abonnement	19
Tableau 3 : Nombre d'abonnés et leurs âges inscrits depuis 2014	23

Introduction

Mon arrivée à Athènes fut l'accomplissement d'un long parcours. En effet, j'avais obtenu un stage de 8 semaines il y a deux ans pendant ma formation en DUT mais il avait été annulé en raison du contexte sanitaire. J'ai renouvelé cette demande de stage pour ma licence et elle fut acceptée.



Figure 1 : Vue de l'acropole à partir de la médiathèque

© Diamantis Diamantopoulos

La médiathèque Octave Merlier est un service dans l'Institut français de Grèce. Les Instituts français dans le monde sont en phase avec mes aspirations professionnelles futures. Mon objectif est de faire rayonner, à mon échelle, la culture francophone et plus particulièrement le domaine du livre. Cette médiathèque correspond parfaitement à mes attentes car elle fait partie du réseau des Instituts français et sa politique documentaire est axée sur la culture francophone.

De ce stage j'espère pouvoir retirer des enseignements sur le métier de bibliothécaire, sur l'organisation des Instituts français et sur la gestion d'une médiathèque. Ce stage est également un moyen de pouvoir attester d'un séjour réussi à l'étranger et découvrir ainsi si je peux m'épanouir dans un milieu différent du mien.

Grâce à ma tutrice Christine Pourret, j'espère pouvoir retirer des enseignements en l'observant en tant que responsable de la médiathèque. J'aimerais mieux comprendre les responsabilités qui incombent à cette mission et mieux appréhender la manière de gérer une équipe.

Lors de mon stage, je dois mettre en pratique tous les enseignements théoriques acquis pendant les heures de formation en licence professionnelle. Pour cela, ma tutrice m'a confié différentes missions sur le thème du secteur jeunesse. Le fonds jeunesse de la médiathèque est si important qu'il est difficile pour les usagers de se repérer et de faire une sélection parmi tous les documents. C'est pourquoi ma mission principale consiste à rendre l'espace plus aéré et surtout plus intuitif pour les abonnés francophones ou allophones.

1. Lexique

Pour permettre une lecture claire de ce rapport à toutes personnes souhaitant le lire, j'ai décidé d'y intégrer un lexique.

IFG : Institut Français de Grèce

MAEE : Ministère des Affaires étrangères et européennes

EFA : Ecole française d'Athènes

FLE : Français langue étrangère

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

Decalog : SIGB de la médiathèque Octave Merlier

OPAC : Online public Access catalog

Désherbage : En bibliothèque ce terme signifie une action d'élimination de documents n'ayant pas ou plus sa place dans les collections selon différents critères.

Indexation : Acte qui correspond à l'analyse et à l'identification d'un document afin que le personnel et les usagers d'une médiathèque puisse le retrouver facilement

2. Présentation de l'Institut français

2.1. Les Instituts français dans le monde

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dispose d'un large réseau diplomatique, consulaire et culturel à l'étranger, le deuxième plus grand au monde. Ce réseau est composé d'institutions, de consulats et d'ambassades françaises. Ces ambassades sont au service des relations bilatérales et des instances multilatérales. Les ambassades fonctionnent toutes de la même façon et ont dans la plupart des cas, ces services :

- La chancellerie diplomatique est le service principal de l'ambassade. Ses missions sont d'assurer la bonne communication avec le gouvernement français sur les grands axes de la politique du pays concerné. Il s'occupe également d'assurer la communication des actions dans l'ambassade.
- Le service de presse et de communication est en contact avec les médias locaux du pays concerné mais aussi de ceux de France. Ce service est à l'embranchement des deux pays et sert de point d'arrivée et de départ aux informations communiquées d'un pays à l'autre.
- Le secrétariat général de l'ambassade gère les parties administratives et financières de l'ensemble des services. Il s'occupe entre autres de la gestion du personnel et de celle des budgets.
- La mission de défense relève à la fois de l'ambassade donc du ministère des affaires étrangères mais également du ministère des Armées. Le rôle de cette mission est d'assurer la préservation des intérêts français en échangeant sur les meilleurs politiques de défense.
- Le service économique assure la veille économique du pays d'accueil, prête son soutien à toutes sortes d'actions commerciales et se tient informé des relations économiques entre les deux pays.
- Le service de sécurité intérieure assure la veille des renseignements concernant la sécurité du pays d'accueil. Il gère entre autres la lutte contre le terrorisme, la répression de l'ingérence étrangère, la menace cyber et les armes de destruction massive. Sa mission implique également la protection du patrimoine.

- Le service de coopération et d'Action culturelle fonctionne suivant les directives de son ministère de tutelle avec l'aide de son opérateur, l'Institut français pour valoriser et donner accès à la culture française partout où il est implanté.

Ce dernier nous intéresse particulièrement car j'effectue mon stage dans l'un d'eux. Je le développerais au fil de ce rapport en détaillant ses missions et son organisation.

2.1.1. Historique du réseau des Instituts français

Il existe en tout 98 instituts français et 128 antennes permettant de couvrir une plus grande influence territoriale. Par exemple, l'institut français d'Égypte est située au Caire et possède 3 antennes basées à Alexandrie, Héliopolis et Mounira. L'IFG a deux annexes à Larissa et Patras.



Figure 2 : La carte des instituts français dans le monde

©Le café du FLE (lecafedufle.fr)

Le premier institut à voir le jour en 1907, fut l'institut français de Florence en Italie. Celui d'Athènes le suivit de très près la même année. Pour beaucoup d'entre eux leurs apparitions sont dues à la volonté d'universités françaises d'ouvrir des annexes afin d'y envoyer des étudiants et des chercheurs pour continuer leurs travaux dans le pays étudié. Cependant ces instituts ne possédaient pas encore le statut qu'on leur connaît aujourd'hui. En 1946, au lendemain de la guerre, l'État français reprend la gestion de ces établissements et en crée de nouveaux.

L'objectif de ces établissements au début du XXème siècle est d'accompagner l'apprentissage de la langue française, d'organiser des conférences pour des étudiants étrangers ainsi que d'assurer des cours de littérature et de civilisation française.

Historiquement la France est le premier pays à avoir mis en place ce genre de réseau diplomatique d'influence culturelle. Aujourd'hui, d'autres réseaux diplomatiques comme l'institut Goethe de l'Allemagne ou encore l'institut Cervantès d'Espagne sont en plein essor.

2.1.2. Différences avec les alliances françaises

Les alliances françaises ont été créés en 1883 et ont pour but, comme les Instituts français, de promouvoir la culture française et de favoriser l'apprentissage de la langue française. Cependant, dans leur cas, l'enseignement de la langue française est beaucoup plus important que n'importe quelle obédience du réseau diplomatique culturelle de France.

Une autre différence majeure est que le réseau des alliances françaises ne dépend pas du MAEE. Les alliances françaises dépendent du droit local et sont financés par le pays qui les accueille tandis que les instituts français s'auto financent et dépendent juridiquement de l'Etat français.

Il existe un total de 800 alliances françaises dont seulement 323 sont conventionnées par le système des ambassades. Ces 323 établissements reçoivent donc un soutien financier de la part de l'État français.

2.1.3. Quelles sont leurs missions ?

La mission principale et commune à tous les Instituts français est de promouvoir l'action culturelle française à l'international. Pour répondre au mieux à cette mission, les Instituts français ont la charge d'organiser et de mettre en œuvre différentes missions demandées par le ministère des Affaires étrangères en coopération avec le ministère de la Culture.

Extrait du décret relatif à l'Institut français¹ :

« L'établissement public assure :

1° La promotion et l'accompagnement à l'étranger de la culture française. (...)

2° Le développement des échanges avec les cultures européennes, francophones et étrangères

5° La promotion et l'accompagnement à l'étranger des idées, des savoirs et de la culture scientifique français (...)

6° Le soutien à la diffusion et à la promotion non commerciales des écrits, des œuvres et des auteurs

7° La promotion, la diffusion et l'enseignement à l'étranger de la langue française »

L'apprentissage du français est au cœur des missions des Instituts français dans le monde entier en lien avec le point numéro 1°. Ainsi la découverte de la culture française et sa promotion tient une place tout aussi importante.

¹ Décret n° 2010-1695 du 30 décembre 2010 relatif à l'Institut français, Article 2

Les Instituts français sont presque entièrement autonomes financièrement et n'ont pas de personnalité juridique.

2.2. Institut français de Grèce

2.2.1. Contexte

L'institut français de Grèce est situé en plein centre-ville de la capitale grecque. Il est situé juste à côté de l'École Française d'Athènes, centre de recherches scientifiques et culturels, dont la mission principale est l'étude de l'hellénisme, de son rayonnement géographique et temporel.

Il existe cinq écoles françaises qui permettent d'étudier l'archéologie. Ces établissements sont au Caire, à Rome, en extrême Orient, à Madrid et enfin à Athènes.

En 1904, l'école française d'archéologie d'Athènes reçoit la reconnaissance de la capitale grecque qui lui offre un terrain à côté de celui qu'il occupait déjà. Pour construire le bâtiment qui deviendra une école de langue française, l'EFA reçoit la somme de 89.000 francs grâce au legs de Henry Giffard ingénieur à Paris. L'école Henri Giffard est donc construite grâce à la volonté de Théophile Homolle directeur de l'École d'archéologie. Cette école deviendra plus tard l'Institut Français de Grèce.



Figure 3 ; Le futur Institut français de Grèce en 1907

©Archives de l'IFG

l'IFA ouvre donc en 1907. Il s'agit alors d'une école de français pour des garçons âgés de plus de 14 ans. Il n'y a qu'une seule classe et celle-ci me propose que 6 heures de cours par semaine.

En 1911, une deuxième classe ouvre et les filles y sont admises également. Le diplôme obtenu en fin de formation est très prisé et apprécié à l'époque.

En 1915, l'école prend le nom d'Institut d'Études françaises. Le bâtiment s'agrandit et le nombre d'élèves reçus augmente si bien qu'en 1920 le cours de civilisation et d'art français devient public.

En janvier 1925, Octave Merlier, linguiste, devient le professeur principal de l'Institut d'Études françaises et grâce à son implication, les changements s'intensifient au sein de la structure. De 1927 à 1939, les horaires hebdomadaires de cours passent de 16 à 182 heures.

Octave Merlier va même jusqu'à donner un cours de littérature française hebdomadaire à la faculté des Lettres de l'université d'Athènes.

A cette époque, l'objectif de l'Institut est d'imprégner les élèves de la culture française tout en leur enseignant la langue.

A partir de 1938, l'Institut d'études françaises s'émancipe de l'école française d'archéologie et passe sous la tutelle de l'état français et du ministère des affaires étrangères, ce qui suscite de nombreuses protestations de la part de l'EFA. Mais cela prend plus de temps que prévu et c'est interrompu par la seconde guerre mondiale. C'est donc en 1946 que cette opération est finalisée et que l'établissement prend le nom d'Institut Français d'Athènes.

Par ailleurs jusqu'en 1981, l'Institut héberge le lycée français qui sera ensuite transféré dans un établissement construit à cet effet à Aghia Paraskevi, un quartier nord d'Athènes. Le lycée franco-hellénique assure d'une part dans sa section française la scolarité des enfants francophones, de la maternelle au baccalauréat et d'autre part, offre un enseignement de français renforcé dans la section hellénique.

Depuis 2010, après la création d'un nouvel opérateur du MAEE appelé « Institut français » et spécialement chargé des affaires culturelles, l'Institut Français d'Athènes est rebaptisé Institut français de Grèce. A noter que tous les centres culturels à l'étranger, quels que soient leurs appellations, vont tous prendre le nom d'Institut français suivi du nom du pays d'accueil.

2.2.2. Organisation et missions

L'établissement abrite à la fois le service de Coopération et d'Action culturelle et l'Institut français de Grèce. Son directeur, Nicolas Eybalin assure aussi le rôle de conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Grèce.

Pour le seconder, l'agent comptable régional et le secrétaire général s'emploient également au bon fonctionnement de l'Institut.

L'IFG est composé de plusieurs services assurant la bonne mise en œuvre des missions de la structure :

- Le secrétariat général, (10 personnes), est dirigé par le Secrétaire Général Alfred Aroquiame. Son service assure le bon fonctionnement de plusieurs domaines comme l'intendance, les ressources humaines, l'informatique, avec l'aide de techniciens,

chauffeurs et régisseurs. Il s'occupe aussi de l'accueil et des inscriptions au rez-de-chaussée du bâtiment.

- Le service d'action culturelle (3 personnes), gère les partenariats avec des structures locales pour organiser des événements culturels qui ont souvent pour but de valoriser des artistes français. Son périmètre d'actions est : les arts de la scène, les arts plastiques, la musique contemporaine et classique, le patrimoine et le débat d'idées.
- Le service de coopération éducative (3 personnes), est principalement chargé d'accompagner les professeurs de français de Grèce à l'apprentissage de la langue et de la culture mais il aide aussi à la conception de projets pédagogiques en rapport avec le FLE. Il anime la semaine de la francophonie à l'institut, événement festif qui conclut le concours de la Francophonie. Ce concours concerne les apprenants du français dans les écoles primaires, collèges et lycées de Grèce. Cet événement attire chaque année, environ 4000 élèves toutes classes confondues. Le thème de cette année est : Un bestiaire parisien, et les épreuves du concours se divisent en 6 groupes selon le niveau des élèves (A1, A2, B1, B2, C1, C2).
- Le service des Industries culturelles (2 personnes), est chargé plus spécialement de la promotion du cinéma et des éditions. Il organise aussi un festival annuel de cinéma francophone.
- Le service de coopération universitaire et scientifique (5 personnes), aide à la mobilité des étudiants et des chercheurs universitaires. A ce service est rattaché l'agence Campus France de Grèce qui promeut l'enseignement supérieur français et accompagne les étudiants grecs souhaitant aller en France pour y poursuivre leurs études. Il est également chargé d'inviter des scientifiques et des universitaires de renom, participant ainsi au rayonnement de la culture scientifique de la France.
- Le service des examens gère les épreuves les certifications de langue française comme le DELF ou le DALF couvrant les niveaux de langue du A1 au C2. Il s'occupe du planning des épreuves, de la passation et des corrections ; il prend également en charge l'attribution et la distribution des diplômes.
- Le service des cours (4 personnes), assure l'enseignement du français aux élèves des classes de l'institut. Il existe aujourd'hui, 12 cours différents pour les enfants de 4 à 11 ans, 13 cours pour les adolescents en fonction du niveau A1 à B2 et 19 cours pour les adultes à partir de 17 ans pour tous les niveaux.
- Le service de communication (4 personnes), élabore le plan de communication, gère la visibilité sur les réseaux sociaux et assure l'éditorialisation de la page web de l'IFG.

Il s'occupe également de réaliser des designs et des supports graphiques pour promouvoir les actions de l'IFG.

- La médiathèque Octave Merlier (3 personnes), promeut le rayonnement de la culture française et de ses idées à travers sa sélection de 80.000 documents tous supports confondus. Il s'agit de mon lieu de stage.

Les missions de l'Institut sont semblables aux missions des autres Instituts Français puisqu'il s'agit d'un réseau répondant aux mêmes objectifs.

L'IFG est un vecteur de la réalité culturelle française conforme aux dernières actualités.

2.3. La médiathèque Octave Merlier et son histoire

La médiathèque Octave Merlier porte le nom d'un ancien directeur de l'Institut qui a contribué pour une très large part à son rayonnement et à la place particulière que celui-ci occupe dans ce pays.

Octave Merlier occupe le poste de directeur de 1928 à 1962. Quelques années après sa mort en 1976, la bibliothèque prend son nom et le conserve encore aujourd'hui.

La bibliothèque commence sa vie en même temps que l'Institut d'études françaises mais n'est à l'époque disponible que pour les professeurs enseignant à l'institut, même les élèves n'y ont pas accès.

Nous ne connaissons pas le moment exact où la bibliothèque fut ouverte plus largement mais nous pouvons supposer que ce fut après la seconde guerre mondiale.

Octave Merlier écrit, en 1961, dans son rapport annuel de l'IFA qu'il trouve dommage que la bibliothèque ne soit pas plus fréquentée par d'autres publics que les professeurs, les élèves et quelques chercheurs. Cette année-là, la bibliothèque accepte donc de recevoir d'autres publics mais ne connaît pas alors la fréquentation d'aujourd'hui.

Octave Merlier souhaite que la bibliothèque soit aussi un acteur du rayonnement de la culture française pour les habitants d'Athènes au même titre que les cours et les conférences. Depuis cette époque, l'IFA s'emploie à faire de la bibliothèque une salle de lecture capable d'accueillir un public varié, en enrichissant ses collections.

La bibliothèque compte environ 40.000 documents dans les années 60, une quarantaine d'années plus tard son nombre a presque doublé avec 70.000 documents de toutes sortes (CD, vidéos-cassettes, périodiques, ...)

En 1999, pour pouvoir accueillir ces nouvelles collections tout en continuant de prendre en compte les besoins du public, la bibliothèque est agrandie et informatisée pour la première fois (Logiciel Opsys). Le personnel est sélectionné parmi des personnes qualifiées et spécialisées dans le domaine de la bibliothéconomie. Enfin, les horaires d'ouverture changent pour atteindre 41h par semaine afin de pouvoir accueillir le plus de monde possible.

En 2004, la médiathèque se ré-informatise pour pouvoir se doter d'un OPAC accessible sur internet. Elle importe donc ses collections sur le logiciel SIGB Paprika.

A partir de 2010, la médiathèque prend le tournant du numérique. Elle ouvre une salle de consultation numérique, met à disposition 5 postes informatiques et propose des abonnements à des revues numériques ainsi qu'à Cairn.info. Deux ans plus tard, elle propose au public un accès à la plateforme Culturethèque² puis en 2014, elle numérise les collections de l'Institut Français d'Athènes³ et met à jour le catalogue avec un nouveau logiciel SIGB Decalog et un OPAC plus performant à facettes sur serveur hébergé. Enfin en 2015, à la place de la salle de consultation numérique désormais désuète, elle ouvre un espace dédié au jeu vidéo et la geek culture.

² Culturethèque est un portail numérique français destiné aux établissements francophones à l'étranger. Il propose une large sélection de ressources culturelles téléchargeables

³ Voir 3.3.2.2.1 Fonds local

3. La médiathèque Octave Merlier

3.1. Fonctionnement de la médiathèque pour le public

3.1.1. Horaires d'ouverture

Tableau 1 : Horaires d'ouverture d'Octave Merlier

Lundi	Fermé au public
Mardi	10h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 19h00
Jeudi	10h00 – 19h00
Vendredi	10h00 – 19h00
Samedi	09h00 – 14h00
Dimanche	Fermé

3.1.2. Tarifs d'abonnement

L'abonnement à la médiathèque et son tarif est déterminé selon plusieurs profils de personnes. Il existe différentes durées d'abonnement qui peuvent varier de 6 mois à un an.

Tableau 2 : Tarifs d'abonnement

Jeune de moins de 14 ans	Gratuit	365 jours
Personnel de l'IFG ou assimilé	Gratuit	365 jours
Prêt exceptionnel	Gratuit	365 jours
Étudiant IFG adulte	Gratuit	365 jours
Étudiant IFG jeune	Gratuit	365 jours
Plein tarif	30€	365 jours
Tarif réduit	20€	365 jours
Tarif réduit 6 mois	20€	182 jours

Le tarif réduit est accessible aux étudiants, aux chômeurs, aux retraités et aux professeurs de français. Il est nécessaire de présenter un justificatif pour prouver son appartenance à l'un de ces profils.

3.1.3. Emprunts et retours

Chaque abonné peut emprunter individuellement 5 imprimés (périodiques ou livres), 4 DVD, 2 CD, 1 jeu vidéo et 3 livres dans la section « apprentissage du français » pour une durée de 3 semaines. Pendant la période du confinement, il était possible d'emprunter 10 livres, 8 CD et 8 DVD pour une période de 6 semaines, en « prêt sur commande ».

3.2. Fonctionnement de la médiathèque en interne

3.2.1. Utilisation de l'espace

La médiathèque est divisée en trois grands espaces. Elle se compose de la salle des collections accessibles au public qui s'étend sur 400m², des bureaux du personnel et de la réserve. La médiathèque est située au 3^{ème} étage de l'institut et l'occupe entièrement ainsi qu'une partie du 4^{ème} étage où se situe la réserve et la grande terrasse de l'institut.

3.2.2. Personnel de la médiathèque

Le personnel de la médiathèque est composé de 3 personnes. Christine Pourret, responsable, Gilles Créte et Diamantis Diamantopoulos, médiathécaires. Chacun d'entre eux s'occupe de plusieurs fonds au sein de la structure.

Diamantis est en charge de la gestion des périodiques, du catalogage des DVD et des livres audio.

Gilles achète, catalogue et gère les collections de documentaires des indices suivants : 300, 500, 600, 700 et 900, en français et en grec. Il est également chargé des réparations des ouvrages.

Christine s'occupe du secteur jeunesse, de la fiction (romans et BD), ainsi que des documentaires aux indices suivants : 100, 200, 370... et 400. Le fonds « langue, apprentissage et didactique du français correspond à une des missions principales de la médiathèque. Christine éditorialise également les sites de la médiathèque, à savoir « culturethèque.com », sa plateforme numérique et « médiathèque.gr » (catalogue et site en ligne). Enfin, elle gère la partie consacrée aux jeux vidéo. Christine est extrêmement polyvalente car elle doit s'assurer du bon fonctionnement administratif de la médiathèque en plus des missions citées plus haut.

Chacun des membres du personnel participe à toutes les missions qui sont propres au métier de bibliothécaire comme l'accueil, la gestion des prêts-retours, le catalogage ou encore l'équipement des nouveaux documents.

3.2.3. Présentation du SIGB

Le logiciel utilisé par la médiathèque est le SIGB02 de Decalog. Il s'agit d'un système de gestion documentaire en ligne, complet et adapté à toute taille et typologie de bibliothèque, il peut être utilisé en réseau. Une fois connecté, sur la page d'accueil du portail de ce logiciel, il y a un accès à toutes sortes de fonctionnalités :

- Catalogage : ajout de documents, de modification de notices et d'exemplaires déjà existants
- Gestion des périodiques : bulletinage et dépouillement des revues
- Récolement : Etat des lieux des exemplaires physiquement présents ou non dans la médiathèque
- Circulation : gestion des prêts-retours et des abonnés
- Importations : téléchargement des notices de documents récemment commandés (via Electre ou le catalogue de la BnF)
- Paramètres : Formatage du logiciel selon les besoins de la médiathèque
- Recherche publique : renvoi sur l'OPAC et donc au catalogue tel que le public peut le voir
- Outils statistiques : Analyse de l'activité de la médiathèque



Figure 4 : Capture d'écran de la page d'accueil de Decalog

3.2.4. La médiathèque dans le contexte sanitaire

A l'annonce du premier confinement, les membres de l'équipe sont mis en télétravail pendant 3 mois. Ensuite de mai 2020 à juin 2021, la médiathèque reprend son activité en se limitant à la réservation d'ouvrages et aux emprunts avec un système de « prêts sur commande » (click & collect), selon les instructions du ministère de la santé publique hellénique. Les abonnés passent commande et peuvent ainsi venir chercher leurs documents en bas de l'établissement sans y pénétrer. En tout, la médiathèque fut fermée au public pendant un an et demi.

Le 17 juin 2021, la médiathèque rouvre ses portes mais le port du masque reste obligatoire et chaque livre emprunté puis rendu est mis en quarantaine. La consultation sur place n'est pas possible puisque les usagers ne peuvent pas s'asseoir et la salle de jeux vidéo est fermée au public. Ces conditions d'ouverture sont restées en vigueur jusqu'en mars 2022 et j'ai eu la chance d'assister à la réouverture de la médiathèque, dans des conditions normales. Pour pouvoir accueillir de nouveau les usagers de la salle de jeu vidéo, j'ai mis à jour les consoles de jeux puisque celles-ci n'avaient pas été allumées depuis 2 ans.

3.3. Bilan de l'activité de la médiathèque

3.3.1. Présentation des publics

Le public fréquentant la médiathèque est hétérogène, une bonne partie est allophone tandis que l'autre est francophone.

- Les apprenants : Ce public est composé de personnes de nationalité hellénique qui sont intéressés par l'apprentissage du français. Certains d'entre eux suivent les cours de langue française proposé par l'IFG.
- Les francophones : Ce public est minoritaire par rapport aux personnes apprenants. Il y a par exemple, des personnes francophones vivant et travaillant en Grèce, des personnes possédant la double nationalité ou encore des étudiants séjournant quelques mois à Athènes.
- Le public « jeunesse » : Ce public est représentatif des deux publics précédents puisqu'il s'agit pour la plupart des enfants des abonnés cités plus haut. Il y a aussi de nombreux enfants fréquentant la médiathèque le samedi matin puisqu'il y a beaucoup de cours de français ce jour-là. Ces enfants ne parlent pour la plupart que le grec et sont à l'IFG pour apprendre le français.

Les adhérents de nationalité et de langage helléniques sont souvent apprenants de la langue française. Ils représentent environ 2/3 des abonnés de la médiathèque.

Ce public est considéré comme « prioritaire » car l'une des missions principales de la politique documentaire de la structure est l'apprentissage du français.

Tableau 3 : Nombre d'abonnés et leurs âges inscrits depuis 2014

Tranche d'âge	Nombres d'abonnés
0-12 ans	401
13-24 ans	1.795
25-59 ans	8.936
60 ans et +	1.668
Total	12.975

En février 2022, près de 13.000 personnes sont abonnés à la médiathèque selon le logiciel de gestion Decalog. 2.200 abonnés sont âgés de moins de 24 ans et sont susceptibles d'être concernés par le secteur jeunesse. De plus, de nombreux parents n'inscrivent pas leurs enfants et utilisent leur carte pour emprunter à leur place. Il est ainsi établi que le secteur jeunesse touche environ 30% des lecteurs.

Le tableau ci-dessus ne concerne pas les abonnés actifs mais tous ceux qui ont été inscrits depuis 2014. Les abonnés sont considérés comme « actifs » à partir du moment où ils empruntent au moins 10 livres en un an.

Dans la médiathèque Octave Merlier durant mon stage le nombre d'abonnés actifs était de 1272.

3.3.2. Présentation des collections

3.3.2.1. Collections accessibles au public

La salle de lecture publique contient plus de 50.000 documents. Chacun de ces documents est consultable directement sur place et pour la plupart éligible à l'emprunt. La salle est divisée en plusieurs pôles, un pôle documentaire, un pôle roman (littérature blanche polars et SF), un pôle DVD et CD, un pôle d'apprentissage de la langue française, un pôle bandes dessinés, un pôle romans policiers, un pôle périodique (environ 50 abonnements à des revues et journaux) et enfin un pôle jeunesse sur lequel porte mon stage.

3.3.2.1.1. Les collections pour l'apprentissage de la langue française

- « Coin pédagogique »

Ces collections ont été constituées pour les apprenants et les enseignants du *Français langue étrangère* (FLE). Ce fonds répond à un besoin de l'Institut français de Grèce mais répond

également à une des missions prioritaires de la médiathèque qui est d'accompagner l'apprentissage du français.

Ce fonds propose des méthodes d'apprentissage du FLE couvrant tous les niveaux, du DELF au DALF du Cadre européen de référence mais aussi des ouvrages de didactique ou portant sur la langue française, ses usages et son histoire.

Il existe également un fonds plus modeste, pour l'apprentissage du grec ciblant le public Francophones, ce fonds est anecdotique puisqu'il ne répond pas aux missions de l'institut.

- La collection de « La bibliothèque de l'apprenant »

Cette collection est particulière car les documents qui la compose ne sont pas physiquement réunis ensemble dans la médiathèque. Ce sont des documents faisant déjà partis de la médiathèque. Pour vérifier la pertinence d'un document à faire partie de cette collection, il existe un système de point pour en évaluer le niveau de DELF A1, A2, B1, B2. Si le niveau de lecture est supérieur à B2, les documents ne feront pas partie de cette « bibliothèque » car le niveau C1 est considéré comme suffisant pour pouvoir comprendre la plupart des ouvrages en langue française.

Il n'y a pas de limite de genre ou de support, un roman, une bande dessinée ou un DVD peuvent faire partie de cette collection.

3.3.2.1.2. Salle des jeux vidéo

Avant l'arrivée du Covid 19, la salle de jeux vidéo était accessible à tous les abonnés. L'accès aux consoles était limité à ½ heure en raison de l'affluence et toute personne souhaitant profiter de cette salle devait au préalable réserver sa séance de jeu.

Trois consoles étaient à disposition du public. Une Xbox 360 avec Kinect, une Wii U et une PS4 avec leurs manettes. Toutes les consoles étaient pourvues d'un accès à Internet. La salle de jeux vidéo réponds également à la politique documentaire de la médiathèque en proposant uniquement des jeux de création française.

La médiathèque a préféré valoriser des jeux indépendants et qui se jouent également en coopération avec d'autres joueurs sur place. La liste des règles de cette salle de jeux vidéo est disponible en annexe.

Le fonds de jeux vidéo est composé d'environ 80 documents. Certains peuvent être empruntés d'autres sont uniquement consultables sur place.

3.3.2.2. Collections inaccessibles au public

3.3.2.2.1. Fonds local

Le fonds local n'est pas disponible à l'emprunt pour le public, il est seulement consultable sur place après en avoir fait la demande au personnel de la médiathèque. Ce fonds est situé derrière les bureaux, dans la partie inaccessible au public et est sous clé. Il est constitué de collections considérées comme importantes pour l'histoire de l'IFG et l'histoire de la coopération franco-hellénique.

A partir de 1945 jusqu'à 1990, Octave Merlier réalise un travail d'édition en traduisant et publiant des auteurs français classiques comme Molière ou Rabelais en grec, des auteurs grecs contemporains en langue française et en langue hellénique. Son but est de resserrer les liens de ces deux pays. Il travaille donc en collaboration avec les éditions Ikaros pour imprimer et assurer le tirage de ces publications. Après quelques temps, l'IFA s'émancipe d'Ikaros et le travail d'édition est accompli par l'Institut sous le nom de « Collection de l'Institut Français d'Athènes » Les premiers ouvrages à être marqué par l'édition de l'IFA sont les poèmes de Solomos puis ceux de Seféris traduits en français.

Cependant, ce travail n'a pas été réalisé en collaboration avec la bibliothèque et la plupart des ouvrages n'ont pas été conservés dans ses collections. Aujourd'hui certains exemplaires ont été récupérés et sont entreposés dans le fonds local.

D'autres documents peuvent également y être conservés s'ils portent sur les relations franco-helléniques. Ainsi, nous pourrions retrouver, par exemple, l'ouvrage « Notre premier livret de Français » réalisé par l'Institut qui réponds à ce critère. Nous pourrions trouver également d'autres documents portant sur les traditions, la langue et les arts de Grèce et d'Asie Mineure.

Le fonds est composé d'environ 150 documents et est très apprécié par les chercheurs et les amateurs d'archéologie.

Même s'il n'est pas possible d'emprunter les documents du fonds local, la plupart d'entre eux ont été numérisés et sont disponibles sur la plateforme numérique Culturethèque.

3.3.2.2.2. Réserve

La réserve se situe au-dessus de la médiathèque et est uniquement accessible par les bureaux.

Dans ce fonds sont classés des documents qui ont leur place dans les collections de la médiathèque en raison de leur importance ou de leur pertinence, mais trop abîmés, ou encore trop anciens pour figurer dans les collections accessibles au public.

Le classement de ces ouvrages est soumis au même ordre que celui de la salle de lecture publique, ils sont rangés selon l'indexation Dewey indépendamment du public visé.



Figure 5 : Réserve de la médiathèque Octave Merlier

©Photo personnelle

3.3.3. Présentation de quelques actions

La médiathèque Octave Merlier propose à chaque visiteur ou nouvel inscrit une visite de la médiathèque ainsi qu'une explication sur son fonctionnement et sur ses missions. Cette médiation se fait le plus souvent en grec.

L'équipe a également pour habitude de convier des élèves des écoles primaires et secondaires à venir découvrir la médiathèque et son fonctionnement à travers un parcours. Les élèves des classes concernées sont souvent âgés de 10 à 16 ans et viennent de différents établissements du secteur public ou privé. Durant ces visites, Christine explique aux élèves ce qu'est une médiathèque et les pousse à y réfléchir au rôle de ce genre d'établissement. Elle finit par une explication vulgarisée sur la bibliothéconomie et explique par exemple comment fonctionne l'indice Dewey. A la fin de la présentation, chaque élève récupère une cote inscrite sur un papier et part à sa recherche dans la médiathèque

En 2015, la médiathèque a lancé l'opération s'il vous Play, après l'ouverture de la salle de jeu vidéo. Une conférence suivie d'une rencontre sur les jeux indépendants français a eu lieu. L'objectif était de valoriser les créateurs indépendants et leur travail.

Enfin, la médiathèque avait pour habitude de convier régulièrement à des rencontres littéraires des auteurs français, leurs éditeurs et les traducteurs de leurs ouvrages en grec. Je n'ai malheureusement pas pu assister à ce genre de rencontre au vu des restrictions liées au contexte sanitaire.

4. Réformation du secteur jeunesse

4.1. Évaluation du fonds existant et les actions entreprises

Il existe au total 8.000 documents à destination des enfants et des adolescents

La première chose est de réaliser une évaluation du fonds déjà existant via le catalogue en ligne de la médiathèque. J'ai pu anticiper cette opération avant mon arrivée à Athènes. Lors de cette première recherche, je constate qu'il y a plus de 1.000 albums jeunesse à disposition du public. Le plus ancien, « Le voyage de Babar » de Jean de Brunhoff est daté de 1952.

Ainsi, Christine Pourret m'explique que pour redynamiser le fonds il serait pertinent de désherber environ le tiers des albums jeunesse, pour laisser la place à de nouvelles acquisitions mais aussi pour rendre l'espace plus aéré. L'objectif est d'en améliorer l'accessibilité et l'agrément pour les usagers. Il s'agit donc de pilonner ou de mettre en réserve environ 300 albums jeunesse.

4.1.1. Désherbage

Au début du stage, après avoir évalué le fonds à l'aide du catalogue, je réalise un état des lieux physique des albums jeunesse. Il n'est malheureusement pas possible d'utiliser le logiciel Decalog pour obtenir des informations et statistiques sur les prêts des documents, il ne peut pas transmettre ces données de manière groupée. Cela aurait été précieux pour identifier la circulation de ces ouvrages depuis 2014, date de la réinformatisation de la médiathèque.

Il faut donc reprendre chaque ouvrage un par un pour pouvoir obtenir ces informations et grâce à la feuille d'emprunt, connaître le nombre de fois où le document a été emprunté avec la date de départ et de retour. Le fait de prendre le temps de vérifier chaque livre me permet d'en apprendre plus sur le fonds, de constater l'état physique des documents et donc de procéder à un premier désherbage. Une fois celui-ci réalisé, ma tutrice valide ou non ma sélection. Le premier tri nous permet de désherber environ 120 albums jeunesse et de mettre en réserve une soixantaine d'exemplaires.

Après avoir reclassé et valorisé les albums jeunesse je m'intéresse aux documentaires jeunesse dont le fonds est classé selon l'indice Dewey de 004 à 944 dans l'ordre. Je débute avec les 000 (Informatiques, information, ouvrages généraux) et j'engage la tâche de désherbage.

Pour ce faire, j'utilise 3 contenants que je remplis au fur et à mesure. Le premier est destiné au pilon, le suivant pour la réserve et dans le dernier plus spécifique, j'y place les ouvrages ayant leur place dans le fonds documentaire, mais ils sont soit obsolètes soit en mauvais état. Ainsi, j'essaie de trouver des équivalents modernes à tous les ouvrages qui sont dans le dernier carton. Par exemple, le documentaire « Monnaie du monde » est tout à fait à sa place dans les rayonnages mais puisqu'il date de 1996, il devient malheureusement obsolète. Après avoir épuré les rayonnages des documentaires jeunesse, je propose ma sélection à ma tutrice

afin qu'elle décide de sa pertinence. Une fois ce choix réalisé, je peux monter en réserve certains ouvrages et mettre au pilon les autres. Je consigne enfin les modifications apportées au fonds en recataloguant les ouvrages sur le SIGB.



Figure 6 : Rayon documentaire jeunesse en 2021

© Photo de la médiathèque Octave Merlier



Figure 7 : Rayon documentaire jeunesse après la réforme

©Photo personnelle

4.1.2. Reclassification par tranche d'âge

Le principal problème que peut rencontrer un public allophone avec le fonds jeunesse est que les documents ne sont pas facilement identifiables et que la plupart des usagers ne savent pas exactement quoi chercher. Par exemple, une mère parlant grec et cherchant pour son enfant un ouvrage en particulier, sera désorientée. En effet, le fonds jeunesse est utilisé principalement par des enfants, les albums ne sont pas classés par ordre alphabétique comme l'est le reste de la médiathèque. Il serait d'ailleurs utopique d'espérer pouvoir conserver après classification l'ordre alphabétique. Pour régler ce problème nous avons donc pensé à reclasser par tranche d'âge, en trois tranches d'âges : Albums 0-3 ans ; Albums 3-6 ; Albums + de 6 ans.

Pour les documentaires jeunesse, je reprends la même organisation que celle utilisée pour les albums. Bien que la marche à suivre soit sensiblement la même, nous décidons de supprimer la classe d'âge 0-3 ans qui nous semble inadéquate avec le fonds. Les documentaires destinés

aux enfants de moins de 3 ans sont réindexés en albums 0-3 ans. Donc, les documentaires restants sont classés en deux tranches d'âge : Documentaire -6 ans ; Documentaire +6 ans.

4.1.3. Réindexation sur le logiciel SIGB

L'étape du réindexation est longue et répétitive. En effet, j'ouvre chaque notice du secteur jeunesse dans le catalogue afin de les reclasser dans les genres Dewey correspondants. Je profite également de ce travail pour corriger certaines notices dont le contenu est erroné (classification inadéquate, indexation matière incomplète...) et pour rajouter des vignettes représentant les couvertures des documents.

Cependant, bien que parfois fastidieux, cette tâche me permet d'appréhender et de connaître en profondeur le fonds et donc de pouvoir dispenser des conseils cohérents aux lecteurs qui le souhaitent.

J'ai ainsi réindexé plus de 920 albums jeunesse dans les trois tranches d'âge correspondantes et plus de 650 documentaires jeunesse dans les deux tranches d'âge liés à ce fonds.

4.1.4. Signalisation

Passée l'étape de la reclassification du genre Dewey dans le logiciel SIGB Decalog, nous avons pensé que ces 3 classes d'âge devrait également se démarquer géographiquement et physiquement. Ainsi nous choisissons 3 icônes pour représenter les 3 genres Dewey : une poussette, un tricycle et enfin un vélo. Nous achetons des étiquettes rondes et vierges à imprimer et les éditons ensuite à l'effigie de ces icônes. Ensuite j'appose sur chaque ouvrage une étiquette correspondant à son genre.

Pour la signalisation des documentaires jeunesse, je procède de la même manière à l'exception de l'étiquette poussette inadaptée au fonds.

4.1.5. Acquisition de documents jeunesse

Je me sers d'Electre, plateforme numérique des professionnels du livre, je crée un panier afin d'y mettre mes propres suggestions de nouvelles acquisitions d'albums du secteur jeunesse. J'avais déjà réalisé en amont de mon départ en Grèce, une veille des nouveautés du secteur jeunesse d'auteurs français sur les sites Decitre.fr et Ricochet.fr.

A mon arrivée, j'ai échangé avec ma tutrice sur la manière dont elle voyait le secteur jeunesse et plus précisément le fonds des albums. À la suite de cet échange, je concentre plutôt mes recherches sur des documents pour bébés et enfants de 0 à 3 ans, des albums ludiques sous formes de jeux et d'autres favorisant l'apprentissage du français.

Je m'intéresse aussi aux nouvelles sorties des grands auteurs du secteur jeunesse comme Claude Ponti, Anaïs Vaugelade ou encore Grégoire Solotareff.

Une fois, le fonds d'albums jeunesse vérifiée, je me focalise sur les thèmes ou les sujets manquants que peuvent présenter le fonds des documentaires jeunesse, comme par exemple sur le ski ou des livres de recettes pour les moins de 6 ans.

4.2. Valorisation des collections

4.2.1. Communication papier et éditorialisation numérique

A l'aide du logiciel Canva, je réalise une affiche expliquant la signalétique en grec et en français. Elle a été accrochée dans le secteur jeunesse pour assurer une meilleure compréhension du public (voir annexe).

Je réalise également un petit panneau directionnel indiquant d'un côté, les documentaires destinés au moins de 6 ans et de l'autre les documentaires pour les plus de 6 ans.

Après avoir réindexé la totalité des albums jeunesse, je supprime l'onglet « Albums » sur l'OPAC et en crée trois nouveaux reprenant les trois classes d'âge. Une fois finie la réindexation des documentaires jeunesse en deux catégories, je supprime l'onglet « Documentaire jeunesse » pour le remplacer par deux onglets « Documentaire + de 6 ans » et « Documentaire – de 6 ans » sur l'OPAC. Grâce aux filtres proposés, le choix est plus facile pour les abonnés souhaitant effectuer une recherche publique.

Suite à la création de ces 5 nouveaux onglets, j'éditorialise la page jeunesse en créant des bandeaux sous forme de carrousel reprenant les dernières acquisitions dans le genre Dewey correspondant (Albums 0-3 ans ; Documentaire + 6 ans...)



Figure 8 : Capture d'écran de l'OPAC médiathèque.gr

Enfin, je reclasse géographiquement les albums jeunesse dans 3 endroits distincts afin de mieux les repérer dans les collections selon leur genre Dewey. Les ouvrages estampillés d'un vélo vont par exemple être tous rassemblés dans des bacs à rangement surélevés.

Pour le reclassement des documentaires jeunesse, nous avons attendu de recevoir les nouvelles acquisitions pour les classer de manière pertinente en deux tranches d'âge. En effet, avant de recevoir notre commande, le fonds documentaire jeunesse était pauvre en ouvrages destinés au moins de 6 ans.

Donc, après avoir indexé, catalogué et équipé chaque ouvrage, je peux reclasser les documentaires jeunesse.

Je laisse deux colonnes d'étagères pour les + de 6 ans que je rassemble dans cette espace puis je retire des collections tous les documentaires à destination des moins de 6 ans pour les placer sur une colonne d'étagères à côté. Je place entre les deux espaces le petit panneau directionnel cité plus haut.

4.2.2. Réseaux sociaux

Une publication Facebook est réalisée pour mettre en avant les coups de cœur du mois de février sur le thème de l'amour puis plus tard un autre est publié pour partager les coups de cœur du mois sur le thème de la francophonie et enfin un dernier pour le mois d'avril sur le thème des bêtises.

4.2.3. Animations autour du livre jeunesse

Au cours de mon stage, j'ai la chance de pouvoir proposer des sélections du mois, ainsi durant le mois de février je propose une sélection de documents sur le thème de l'amour, en mars sur le thème de la francophonie et en avril, juste avant mon départ, sur le thème des bêtises.

Pour mener à bien cette médiation, j'entame des recherches sur le logiciel Decalog en reprenant les mots-clés choisis. Après avoir réalisé mes sélections, j'entreprends de créer des affichettes pour signaler la présence de la sélection du mois (voir annexe 2). Enfin, je la mets sur l'OPAC afin que les abonnés puissent choisir également en ligne.



Figure 9 : Tables de sélection pour les mois de février, de mars et d'avril.

©Photos personnelles

Enfin, pour valoriser les changements effectués du secteur jeunesse, nous décidons de proposer une animation le samedi 12 mars.

Pour une lecture de contes, nous sélectionnons deux classes d'apprenants âgés de 4 à 7 ans, venant à l'IFG le samedi matin.

Pour une chasse au trésor, en deux sessions, nous portons notre choix sur deux classes d'apprenants âgés de 7 à 11 ans, également présents à l'IFG le samedi matin.

- 10 enfants sont présents pour la première session
- 15 enfants pour la deuxième session

Contexte de la chasse au trésor : Le personnage principal du jeu est Octave Merlier. Il a caché un trésor dans la médiathèque qui porte son nom et l'a laissé en héritage aux élèves de l'institut français de Grèce.

Je rédige une fiche d'activité et la propose à ma tutrice pour lui expliquer mon projet et la façon de le mettre en place. Il y est noté les objectifs de cette animation pour l'institut, la médiathèque et le public concerné. Il y a également une estimation des besoins matériels pour réaliser cette activité.

Ladite fiche reprenant mon organisation est ci-dessous.

2 sessions d'une heure		
Date : 12/03/2022	Temps estimé par session : 1h	Public : 7 – 11 ans niveau A1 (IFG)
Horaire : 9h00 à 11h00	Nombre d'enfants maximum par session : 15 enfants	
Objectifs de l'activité :		
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du secteur jeunesse et promotion d'une nouvelle médiation • Valorisation des nouvelles acquisitions • Amener les apprenants de l'institut à utiliser les collections de la médiathèque et en comprendre son fonctionnement • Soutenir l'apprentissage du français à l'institut 		
Déroulement de l'activité :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dissimulation des indices et des 7 pierres dans la bibliothèque par le personnel. ➤ Regroupement des enfants et explication du fonctionnement de la médiathèque et de la manière de ranger les livres (explication des cotes) ➤ Division du groupe en équipe de 2, 3 ou 4 (maximum 5 équipes en tout) choix d'une couleur par équipe ➤ Lancement de l'activité et lecture de la légende d'Octave Merlier ➤ Distribution des premiers indices : chaque équipe se verra attribuer une couleur correspondant à un indice. ➤ 7 indices sont disponibles en tout. Quand une équipe arrive au terme des énigmes et a trouvé la pierre de la couleur de leur équipe, on lui donne une nouvelle couleur. ➤ L'équipe ayant trouvé le plus de pierres remportera la récompense (album). ➤ Une fois toutes les pierres trouvées, les enfants essayeront de les rassembler dans le bon ordre pour trouver le mot caché ➤ Les enfants comprennent le mot et se lancent à la recherche de la personne dont les pierres forment le nom. Ils trouvent la personne et obtiennent la récompense (bonbons). 		
Matériel nécessaire		Quantité
<ul style="list-style-type: none"> - Feuille de papier - Boite de bonbons - Album jeunesse à gagner - Ordinateur et site lockee.fr - Table 		<ul style="list-style-type: none"> - X20 - X2 - X2 - X1 - X2

5. Les missions secondaires

5.1. Les missions journalières d'un bibliothécaire

Pendant cette période de stage de 3 mois, mes actions sont guidées par ma mission principale de réformation du secteur jeunesse. Je peux néanmoins participer aux différentes missions du métier de bibliothécaire comme, la gestion de l'accueil, les prêts retours et l'équipement des livres.

5.1.1. L'accueil

La personne à l'accueil s'occupe des prêts-retours, des inscriptions et de la médiation des nouveaux inscrits. Elle gère également la préparation des « prêts sur commande » et réponds au téléphone.

Je n'ai pas de créneau réservé à l'accueil dans le planning de l'équipe pendant mon stage. Cependant, il m'arrive très régulièrement de rester à l'accueil avec un membre de l'équipe, voire toute seule pour le remplacer. J'ai donc personnellement pu m'essayer à toutes ces missions malgré quelques restrictions.

La barrière de la langue est une difficulté à laquelle j'ai dû faire face pour pouvoir communiquer avec certaines personnes qui ne sont ni francophones, ni anglophones. Cette difficulté est bien évidemment amplifiée quand il faut répondre au téléphone et communiquer des informations sur la médiathèque. Heureusement, la plupart des allophones peuvent comprendre l'anglais et si ce n'est pas le cas, un membre de l'équipe de la médiathèque est toujours joignable.

L'inscription des nouveaux abonnés présente aussi pour moi un problème supplémentaire. En effet, en tant que stagiaire, je n'ai pas accès au logiciel nommé « Arc-en-ciel » qui contient les informations des usagers qui est rempli au moment de la première inscription. Ce logiciel est d'abord complété à l'accueil de l'IFG au moyen d'un questionnaire donné à l'utilisateur. Après avoir validé son inscription au rez-de-chaussée et s'être vu octroyer une carte « club de l'IFG », la personne monte au 3^{ème} étage pour valider son inscription au niveau de la médiathèque. N'ayant pas accès au logiciel Arc-en-ciel, je dois redemander les informations nécessaires aux nouveaux inscrits.

Les prêts, les retours et les préparations des « prêts sur commande » ne présentent aucune difficulté notable.

5.1.2. L'équipement

A chaque réception de commande, on appose un code-barres pour exemplariser et rendre unique chaque document afin de le retrouver facilement dans le catalogue.

Ensuite, chaque ouvrage est estampillé avec la mention « INSTITUT FRANÇAIS DE GRECE MEDIATHEQUE O. MERLIER » sur la page de titre ainsi que sur les pages 49, 149 et ainsi de suite.

Une étiquette « A rendre avant le : » est apposé à la fin de chaque document. Cette étiquette est elle-même estampillée avec la date retour après chaque emprunt. Pour finir, un antivol est placé à l'intérieur du document pendant son équipement.

Pour protéger ses ouvrages, la médiathèque utilise un adhésif de la marque Filmolux. Il existe différentes tailles de rouleaux comme par exemple celui de 25 centimètres pour les romans et celui de 41 centimètres pour les albums ou les bandes dessinés de très grandes tailles. Il existe deux types d'adhésifs à la médiathèque Octave Merlier, les rouleaux 609 et les rouleaux 610. Avec le 610, on équipe des documents dont la couverture est rêche et pelucheuse car il est plus collant que le 609 et permet de rester en place pendant toute la durée de vie de l'ouvrage.

5.1.3. Reclassement des collections

Le reclassement des collections d'une bibliothèque est une activité qui peut être redondante ou pénible pour certains mais c'est surtout pour moi la meilleure opportunité d'appivoiser puis de m'approprier les collections de l'établissement pour lequel je travaille. J'ai donc vraiment apprécié cette activité qui m'a permis de découvrir de nouveaux ouvrages et d'affuter ma curiosité littéraire.

A la médiathèque, durant mon stage, trois types de reclassements sont souvent confiés à la personne assurant l'accueil.

- Le rangement de la réserve. La réserve se situe à l'étage supérieure de la médiathèque. Quand des abonnées rendent les livres provenant de la réserve, monter à l'étage serait trop chronophage, surtout que l'accueil ne doit pas être laissé sans surveillance. Ils sont donc stockés dans les bureaux en attendant qu'une personne se charge de les monter et de les ranger dans la réserve.
- Le rangement des retours après quarantaine en janvier-février. Ce rangement a été mis en place à l'époque où le risque Covid était très important. Il est effectivement plus sage de laisser dans un carton les documents retournés du jour en quarantaine d'une semaine pour limiter la propagation du virus. Le reclassement du contenu des cartons prends beaucoup de temps puisqu'il faut en vider un entier par jour. Il faut passer les documents au retour puis les ranger dans les rayonnages. Cette méthode comporte d'autres inconvénients comme le risque qu'un DVD soit manquant et que personne ne s'en rende compte avant une semaine. C'est également un problème pour le personnel de la médiathèque et pour les abonnés concernant les prêts et les retours. En effet, quand les documents sont dans les cartons, ceux-ci sont considérés comme encore sur la carte de leur précédent utilisateur.
- Le rangement des retours à partir de mars. Le principe de ce rangement est le même que le précédent à la différence qu'il est beaucoup plus facile de ranger au fur et à mesure les retours que l'on reçoit pendant la journée. Il est évidemment plus facile

d'avoir un échange direct avec l'abonné sur son ressenti après l'emprunt d'un DVD, livre ou revue.

5.2. Les missions spécifiques

5.2.1. Animations

Le samedi 12 mars, après la fin des deux chasses aux trésors, nous accueillons deux classes de l'IFG pour une lecture du conte. Ces deux classes sont composées chacune de 5 enfants âgés de 4 à 7 ans. La plupart d'entre eux ne parle pas français, le cours suivi par ces enfants est une initiation au français en raison de leur jeune âge.

Pour cette activité nous sélectionnons 3 albums jeunesse dont deux achetés récemment. Alex Cousseau, *Slip*, Les fourmis rouges, 2021

Marie Mirgaine ; *Dix de plus, dix de moins* ; Albin-Michel Jeunesse ; 2021

Antonin Louchard ; *Je suis un lion* ; Seuil-Jeunesse ; 2015

Nous commençons la lecture par une découverte silencieuse du livre en montrant les pages aux enfants et en les incitant à ne pas faire de bruit. Arrivé à l'avant dernière page nous stoppons la lecture silencieuse pour la recommencer en lisant les textes. Arrivé de nouveau à l'avant dernière page, nous demandons aux enfants d'imaginer la fin du livre. Enfin nous lisons les dernières pages et questionnons les enfants pour avoir leur avis sur les livres.

5.2.2. Conseils auprès des lecteurs

Les conseils aux lecteurs font partie intégrante du travail de médiation d'un médiathécaire quotidien. Je décide cependant de le mettre dans la partie mission spécifique puisqu'en ce qui me concerne, il s'agit d'une spécificité de mes missions de stage. Lorsque des usagers s'intéressent au secteur jeunesse, l'équipe de la bibliothèque fait appel à moi pour répondre aux besoins et interrogations.

En effet, après avoir passé beaucoup de temps dans ce secteur, je suis à même de pouvoir répondre aux demandes précises comme « Où sont rangés les Lulu Grenadine ? » ou imprécises comme « Auriez-vous un livre pour aider mon enfant qui a des difficultés pour lire ? ».

Bien que ce soit plus rare, je prodigue également des conseils dans le secteur adulte en m'aidant du catalogue, de mes souvenirs lors des reclassements des collections et de mes impressions personnelles.

Ma capacité à donner des conseils de lecture dans le secteur jeunesse en réponse aux demandes des adhérents est pour moi l'accomplissement de ma mission principale de réformer ce secteur.

5.3. Pérennité de mes actions après la fin du stage

5.3.1. Chasse au trésor

Après la fin de la chasse au trésor organisée pour les élèves de l'institut, ma tutrice me confie son désir de renouveler cette animation. Pour l'aider dans ce sens, j'écris des consignes afin de faciliter la réorganisation de cette activité et je m'assure avant mon départ de Grèce, que mes directives sont claires.

Ensuite, je crée un compte Lockee⁴ pour la médiathèque et j'y importe les cadenas réalisés pour la chasse au trésor.

A la conception de la chasse au trésor, j'avais créé certaines énigmes numériquement pour pouvoir ensuite les imprimer et d'autres directement sur papier. Je dois donc récupérer ces papiers pour les convertir en documents numériques et ainsi donner l'opportunité à la médiathèque de les imprimer autant de fois que nécessaire.

Toutes les énigmes et consignes sont rangées dans un fichier informatique hébergé sur le réseau de l'IFG et accessible ainsi à toute l'équipe.

5.3.2. Sélection du mois

Durant les mois de stage à la médiathèque, je propose des sélections du mois pour février, mars et avril. Afin de faciliter la poursuite de cette valorisation des collections du secteur jeunesse même après mon départ, je décide de concevoir les trois sélections du mois suivantes.

Pour ce faire, je choisis 3 thèmes en accord avec la volonté de ma tutrice. Le thème de la famille pour le mois de mai, le thème de la mer pour le mois de juin et le thème des vacances pour le mois de juillet.

Je me connecte en tant que gestionnaire sur l'OPAC de la médiathèque et j'enregistre mes coups de cœur du mois en rapport avec les thèmes cités ci-dessus. Pour chaque sélection, j'opte pour une quinzaine de documents tous supports confondus.

Puis afin de promouvoir ces futures sélections, je crée 3 autres designs sur ces thèmes avec le logiciel Canva, les imprime puis les plastifie.

Christine Pourret n'aura plus qu'à installer physiquement la sélection du mois dans le secteur jeunesse et qu'à publier ces coups de cœur thématiques sur Facebook.

⁴ Lockee est un site web permettant de créer des cadenas de toutes sortes virtuellement

Conclusion

Mon projet professionnel d'origine a bien été confirmé par la réalisation de ce stage. Je suis plus déterminée que jamais à devenir bibliothécaire francophone dans un pays étranger car la valorisation de la culture française est devenue une priorité pour moi.

Ce que j'ai particulièrement aimé dans ce stage, c'est le milieu dans lequel il s'est déroulé. La médiathèque Octave Merlier est un service à part entière de l'Institut français de Grèce. Cela implique que les employés sont en contact direct avec le personnel des autres services. Ces interactions occasionnent des actions culturelles communes. Être médiathécaire dans un institut français ne cantonne pas le travailleur aux simples compétences de la bibliothéconomie. En effet, celui-ci fait partie d'un grand réseau de personnes travaillant dans la communication, l'action culturelle, le milieu pédagogique, etc. Et tout le monde suit le même objectif : la valorisation de la culture française.

Ce stage m'a beaucoup apporté, non seulement des compétences indispensables au métier de médiathécaire mais aussi une meilleure connaissance du réseau diplomatique français et de son impact en Grèce. Ces compétences en bibliothéconomie auraient pu être acquises dans n'importe quelle bibliothèque, mais j'ai eu la chance d'être formée par Christine Pourret. Je travaillais de manière autonome en découvrant par moi-même le fonctionnement de l'établissement, je prenais des initiatives qui m'ont souvent conduit à des maladroites au début. Ma tutrice m'a laissé me tromper et m'a convaincu que c'est en faisant des erreurs que l'on progresse. Elle a toujours été là pour me corriger et m'expliquer en quoi j'avais commis des erreurs.

Le sujet de stage que l'on m'a attribué était très prometteur et répondait à mes aspirations car je sais à quel point le secteur jeunesse d'une bibliothèque peut avoir un impact positif sur les enfants. En effet, ce secteur de la médiathèque Octave Merlier est vraiment apprécié par les différents publics fréquentant l'établissement. Renouveler le fonds et éclaircir la signalétique était nécessaire pour raviver l'intérêt des abonnés et susciter la curiosité d'éventuels nouveaux inscrits. Le public jeunesse venant à la médiathèque Octave Merlier représente l'avenir des relations franco-helléniques. Ce seront certainement ces enfants qui assureront la continuité des relations amicales entre la France et la Grèce. Dans cette optique, les intéresser et leur donner le goût de la culture française est primordial.

J'ai également beaucoup apprécié le fait de vivre trois mois à Athènes, ville imprégnée d'une grande richesse culturelle historique mais aussi contemporaine. La barrière de la langue, l'apprentissage d'un nouveau mode de vie et de devoir nouer des liens avec des inconnus ont été des difficultés que j'ai surmontées avec enthousiasme tant la vie à Athènes est agréable.

Les conditions d'ouverture d'une bibliothèque accessible à tous sont différentes en France et en Grèce. La notion de lecture publique qui a été ordonné par décret en 1945 n'existe pas en Grèce. Ainsi, la médiathèque Octave Merlier est un véritable écrin de la lecture publique à Athènes.⁵

⁵ Voir « Annexe 4. État des lieux de la lecture publique en Grèce »

Références bibliographiques

Partie 2

Ambassade de France en Grèce - Πρεσβεία της Γαλλίας στην Ελλάδα - La France en Grèce, <https://gr.ambafrance.org/-Consulat-a-Athenes->, consulté le 8 mars 2022.

ARNOUX-FARNOUX Lucile, 2021, « École française d'Athènes et Institut français de Grèce : destins croisés » dans Maximilien Girard et Claire Béchu (eds.), *La France et la Grèce au XXe siècle : des archives à l'histoire*, Athènes, École française d'Athènes (coll. « Mondes méditerranéens et balkaniques (MMB) »), p. 287-301.

Institut français — Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_fran%C3%A7ais, consulté le 8 mars 2022.

Les services - Ambassade de France en Grèce - Πρεσβεία της Γαλλίας στην Ελλάδα, <https://gr.ambafrance.org/-Les-services->, consulté le 8 mars 2022.

Quelle est la différence entre l'Institut... | Institut français, <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/faq/la-carte/quelle-est-la-difference-entre-institut>, consulté le 29 mars 2022.

VAÏSSE Maurice, « Les services de coopération et d'action culturelle » dans *Diplomatie française : Outils et acteurs depuis 1980*, Odile Jacob., s.l., p. 237, 238.

HAIZE Daniel, « Le réseau culturel : Un fleuron en questionnement » dans *L'action culturelle et de coopération de la France à l'étranger : un réseau, des hommes*, L'Harmattan., s.l., p. 119-133.

Histoire de l'École, <https://www.efa.gr/fr/ecole-francaise-athenes/histoire/histoire-de-l-ecole>, consulté le 9 avril 2022.

Partie 3

Les collections patrimoniales de l'IFG, <https://www.ifg.gr/fr/la-mediatheque-octave-merlier/collections-patrimoniales/>, consulté le 29 mars 2022.

Logiciel sigb pour les bibliothèques, EPN - Decalog, <https://bibliotheques.decalog.net/logiciel-decalog-sigb/>, consulté le 9 avril 2022.

Eric Durel, 07:30:29 UTC, « La bibliothèque de l'apprenant ».

Partie 4

Accueil médiathèque, <http://www.mediatheque.gr/node/content/nid/239368>, consulté le 9 avril 2022.

Sélections thématiques | Médiathèque de Bitché – Pôle départemental de lecture publique, <http://www.mediathèque-josephschaefer.fr/category/selections-thematiques/>, consulté le 9 avril 2022.

Idées d'énigmes pour chasse au trésor!, <https://anniversaire-en-or.com/pages/enigmes-pour-chasse-au-tresor/>, 21 mai 2019, consulté le 9 avril 2022.

Annexes

Εθνικό Κέντρο Τεκμηρίωσης, http://argo.ekt.gr/Οραc2_4/zConnectELL.html, consulté le 9 avril 2022.

Δημόσια βιβλιοθήκη,

https://el.wikipedia.org/w/index.php?title=%CE%94%CE%B7%CE%BC%CF%8C%CF%83%CE%B9%CE%B1_%CE%B2%CE%B9%CE%B2%CE%BB%CE%B9%CE%BF%CE%B8%CE%AE%CE%BA%CE%B7&oldid=8993070, 12 août 2021, consulté le 9 avril 2022.

Centre de documentation nationale | *Centre national de documentation*, <https://www.ekt.gr/en>, consulté le 9 avril 2022.

Annexes

Annexe 1. Affiche reprenant la signalétique des classes d'âge du fonds jeunesse	43
Annexe 2. Écriteaux des sélections du mois	44
Annexe 3. Règles de la salle de jeux vidéos	46
Annexe 4. État des lieux de la lecture publique en Grèce.....	47

Annexe 1. Affiche reprenant la signalétique des classes d'âge du fonds jeunesse



Annexe 2. Écrêteaux des sélections du mois

Ces petits écrêteaux sont réalisés avec le site internet Canva.fr et ont pour but de signaler les différentes sélections du mois décidées en fonction d'un thème précis. Ces thèmes sont également repris pour la conception des écrêteaux.



Affiche du mois de février sur le thème de l'amour



Affiche du mois de mars sur le thème de la francophonie



Affiche du mois
d'avril sur le
thème des bêtises

Annexe 3. Règles de la salle de jeux vidéos



ESPACE DE JEUX VIDÉO
Médiathèque Octave Merlier
Institut français de Grèce

EST-CE QU'ON PEUT EMMENER LES JEUX CHEZ SOI ?
Non, les jeux sont jouables à la bibliothèque uniquement.

J'AI MOINS DE 10 ANS, SUIS-JE OBLIGÉ DE VENIR AVEC UN ADULTE ?
Oui, les enfants de moins de 10 ans ne peuvent pas venir jouer sans un adulte.

QUI ACHÈTE LES JEUX ?
Les bibliothécaires, mais tout le monde peut proposer des jeux à acheter sur le cahier de suggestion à l'accueil de la médiathèque.

QUELLES CONSOLES AVEZ-VOUS ?
Les XBox 360 et ONE, la Playstation 4 et la WiiU

COMMENT PEUT-ON VENIR JOUER ?
On doit réserver une place en donnant votre nom à un bibliothécaire. Ensuite on vient à la bibliothèque avec sa carte de bibliothèque pour jouer pendant une heure.

PUIS-JE VENIR JUSTE POUR REGARDER ?
Seul le bibliothécaire dans la salle décide si on peut rester dans la salle sans jouer car cela dépend du monde qu'il y a ! Il suffit de demander pour le savoir.

POURQUOI LA CARTE DE BIBLIOTHÈQUE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?
Elle permet aux bibliothécaires d'enregistrer le jeu, les manettes et les écouteurs sur la carte, de savoir qui joue à quel moment et de savoir quels sont vos jeux préférés pour en choisir d'autres.

PEUT-ON JOUER PLUS D'UNE HEURE PAR JOUR ?
En principe non, car il faut que tout le monde puisse jouer.

AVEZ-VOUS CALL OF DUTY ?
Non, nous n'avons pas COD car il ne correspond pas à la politique de la bibliothèque pour le jeu vidéo : c'est un jeu qui se joue plutôt en ligne, ce que nous ne pouvons pas faire et il n'apporte rien de particulier à l'ensemble des collections.
Nous avons préféré mettre l'accent sur les jeux multi-joueurs en local ou ayant un potentiel pour des animations.

VOUS POUVEZ NOUS AIDER A FINIR LE NIVEAU ?
Nous ne pouvons pas jouer à ta place, par contre on peut donner des conseils et des astuces.

VOULEZ- VOUS JOUER AVEC MOI ?
Il est possible de jouer avec un bibliothécaire quand il est dans la salle et qu'il a le temps de le faire.

Annexe 4. État des lieux de la lecture publique en Grèce

État des lieux de la lecture publique en Grèce

Définition de la *lecture publique* :

Instituée par décret gouvernemental en 1945 : « " Lecture publique " recouvre l'ensemble des actions et pratiques mises en œuvre par les bibliothèques accueillant ou desservant les publics dans son acception la plus large, au sein de l'aire géographique dans laquelle elles sont situées. »⁶

- Réglementation en France

En France, une bibliothèque de lecture publique a plusieurs obligations de fonctionnement dictées par le ministère de la culture. Une bibliothèque se doit de garantir un accès similaire de la culture à tous. La censure, quelle que soit sa forme (politique, commerciale, idéologique, ...) ne doit pas s'appliquer. L'accès aux salles de lecture doit être gratuit et libre. Enfin, il est dit que les départements n'ont pas le droit de les supprimer ou de cesser d'assurer leur fonctionnement.

- Réglementation de la lecture publique en Grèce

En Grèce, la situation est diamétralement différente. Il n'existe aucune directive concernant la lecture publique. Là où ce secteur en France est réglementé et où il est possible de se documenter sur les normes en vigueur, la Grèce ne dispose pas à proprement parlé de consignes pour assurer le bon fonctionnement d'une bibliothèque. Il existe bien sûr des conseils, mais aucun d'entre eux ne sont obligatoires et ne sont pas dictés par le ministère de la culture de Grèce.

Par exemple il est conseillé, comme c'est le cas en France de donner accès aux bibliothèques à toute personne le souhaitant et de promouvoir leurs actions auprès de tous les publics.

Cependant, si le terme « lecture publique » n'existe pas en Grèce et est introuvable sur les sites web des bibliothèques, il existe le terme de « bibliothèques publiques » ou « Δημόσια βιβλιοθήκη ».

- Les bibliothèques publiques en Grèce

En Grèce les bibliothèques publiques dépendent du ministère de l'Éducation et celles dites municipales, comme l'indique leur appellation, dépendent du bon vouloir, quant à leur fonctionnement, de chaque conseil municipal.

Les bibliothèques publiques sont aujourd'hui au nombre de 46 sur tout le territoire et fonctionnent conformément aux dispositions de la loi no 3149/2003, qui assure le fonctionnement de bibliothèques déjà existantes et régit le fonctionnement de la bibliothèque nationale de Grèce. Parmi celles-ci, 29 sont dites « centrales » et disposent de bibliothèques mobiles, de type « bibliobus ». De plus, 10 des 46 bibliothèques ont été désignées "historiques" car elles ont plus d'un siècle et possèdent d'importantes collections anciennes.

- Le réseau de bibliothèques grecques dites « publiques »

⁶ Définition selon l'ENSSIB copié sur leur site « <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/lecture-publique> »

Le réseau des bibliothèques grecques de la Bibliothèque nationale de Grèce est mis en place pour aider les bibliothèques universitaires, de recherche, publiques, municipales et scolaires à développer et faire évoluer les services qu'elles offrent à leur public. Dans le domaine organisationnel, elle offre un soutien aux bibliothèques en créant des catalogues communs et en défendant les positions politiques, économiques et sociales des bibliothèques pour qu'à l'avenir les bibliothèques soient au centre de chaque communauté. Environ 259 bibliothèques sont recensées comme faisant parties de ce réseau. Environ 200 correspondent plus ou moins à la définition de « lecture publique », qu'elles soient « municipales » ou « publiques ». Les autres fonctionnent à l'intérieur d'un établissement scolaire ou culturel et ne sont donc pas accessibles à un large public.

- Quelques exemples remarquables de bibliothèques publiques :
 - La Bibliothèque nationale de Grèce

La Bibliothèque nationale possède plus de 2 000 000 de documents. Créée en 1829 à Égine par le gouverneur de l'époque Ioannis Kapodistrias, elle a commencé à enrichir son fonds avec des livres provenant de collections de Grecs et de philhellènes. Elle a ensuite été transférée à Athènes en 1834 quand cette ville est devenue capitale et en 1903, elle s'est installée dans l'impressionnant bâtiment néoclassique "Vallianeio", où elle est restée jusqu'en 2017. Depuis 2018, elle a été transférée dans les bâtiments spécialement conçus à cet effet, de la Fondation Stavros Niarchos.

Elle a comme particularité d'accueillir une section ouverte au public et de fonctionner comme une bibliothèque de prêt pour les enfants et les adultes et de proposer également une salle de lecture de documents électroniques. Les bibliothèques nationales ne sont généralement pas éligibles à l'emprunt

- A Athènes

A Athènes, les bibliothèques dépendent de l'Organisme de la culture, du sport et de la jeunesse de la Mairie. Il y a une bibliothèque municipale dite « centrale » (55000 documents), trois annexes pour les enfants et deux bibliothèques spécialisées, une pour la musique, comprenant essentiellement des partitions et une autre dans la littérature hellénique.

Bien entendu, des bibliothèques d'autres municipalités de l'Attique faisant partie du « grand-Athènes » fonctionnent dans certains quartiers comme Chalandri ou Kallithéa. Ce sont des petites bibliothèques, rassemblant rarement plus de 10 000 documents.

Il existe également des bibliothèques spécialisées dans la musique, le cinéma, les arts ou la science mais elles fonctionnent à l'intérieur de fondations culturelles privées, comme la bibliothèque du Centre grec du cinéma ou la bibliothèque musicale Lilian Boudouris du Palais de la musique.

- En dehors d'Athènes

Nous pouvons également citer les Bibliothèques municipales de Thessalonique, Véria (Thessalie), de Héraklion (Crète), tant pour la richesse de leurs collections que par leur mode de fonctionnement unique en Grèce et les services innovants offerts au public comme l'impression en 3D notamment.

Réformation du secteur jeunesse de la médiathèque Octave Merlier

Le réseau « Institut français » est présent dans 89 pays. La médiathèque Octave Merlier dépend de l'Institut français de Grèce à Athènes. Le réseau a pour objectif de valoriser la culture française à travers le monde et de favoriser l'apprentissage de la langue française. Le public de la médiathèque est composé en grande partie de personnes allophones et parmi eux, un grand nombre d'enfants. L'espace jeunesse est un véritable tremplin pour la compréhensibilité de la culture francophone. Il est représentatif de cette culture et accompagne l'apprentissage de la langue française. Pour le public, ces collections doivent être particulièrement attractives pour susciter l'envie d'emprunter et de consulter ses documents. Il est important d'aérer les collections en procédant à un désherbage, de les reclasser pour se repérer plus facilement et de commander de nouveaux ouvrages récents et pertinents en lien avec la politique documentaire de la médiathèque. Les animations sont un autre moyen de valoriser le secteur jeunesse et d'inciter les abonnés à venir utiliser cette espace.

Mots-clés : Réformation d'un secteur jeunesse, Institut français, Service de coopération et d'action culturelle, Ambassade française de Grèce

Reform of the youth sector of the Octave Merlier media library

The "Institut français" network is present in 89 countries. The Octave Merlier media library is part of the French Institute of Greece in Athens. The network aims to promote French culture throughout the world and to encourage the learning of the French language. The public of the media library is composed mainly of non-French speaking people and among them, a large number of children. The children's area is a real springboard for the understanding of French-speaking culture. It is representative of this culture and supports the learning of the French language. For the public, these collections must be particularly attractive in order to arouse the desire to borrow and consult these documents. It is important to purge by removing them from the collections, to reclassify them to make them easier to find and to order new, recent and relevant works in line with the library's documentary policy. Activities are another way of promoting the youth sector and encouraging subscribers to use this area.

Keywords : Reform of a youth sector, French Institute, Cooperation and Cultural Action Service, French Embassy in Greece

